



N° 2018-2
Publié le : 15 juin 2018

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Service Départemental d'Incendie et de Secours
de la Loire-Atlantique

.....
ZAC de Gesvine
12 rue Arago – BP 4309
44243 LA CHAPELLE SUR ERDRE Cedex
02 28 09 81 00



ARRETES



Sommaire Actes du Président

N° Arrêté	Date	Service Instructeur	Titre	Page
A-2018-53	23/05/2018	SMP	Désignation des membres du jury de conception réalisation pour la construction du CFE à Blain	1

Le contenu intégral des décisions et les éventuels documents annexés peuvent être consultés sur simple demande auprès de la Cellule Assemblées & Archives du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loire-Atlantique, 12 rue Arago à La Chapelle sur Erdre.



Arrêté A-2018-53

Arrêté portant désignation des membres du jury de conception réalisation pour la construction du CFE à BLAIN

ARRÊTÉ

**LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LOIRE-ATLANTIQUE**

VU le Code Général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1424-27, L. 1424-30 et L1411-5,

VU l'article 91 du décret 2016-360 relatif à la composition des jurys de conception réalisation,

VU la délibération du Conseil d'Administration du SDIS 44 n° 2017/149 du 5 décembre 2017 portant sur l'approbation du programme de travaux et du montant de l'enveloppe prévisionnelle et la désignation du jury de conception réalisation,

SUR PROPOSITION du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Désigne au titre des personnalités qualifiées présentant la même qualification que celle exigée des candidats **4 architectes** comme suit :

- Monsieur Christian PELLERIN, architecte DPLG
- Monsieur Mickaël GOBIN, architecte DPLG au CAUE 44
- Monsieur Daniel QUINTRIC, architecte DPLG à la Région des Pays de la Loire
- Monsieur Thomas ZAMANSKY, architecte DPLG à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

ARTICLE 2 :

Désigne au titre des suppléants des membres titulaires du jury :

- Monsieur Fabrice ROUSSEL, membre du Conseil d'Administration du SDIS 44, suppléant de Monsieur Gilles NICOLAS
- Monsieur Patrick GIRARD, membre du Conseil d'Administration du SDIS 44, suppléant de Monsieur Rodolphe AMAILLAND,
- Monsieur Bertrand CHOUBRAC, membre du Conseil d'Administration du SDIS 44, suppléant de Monsieur Marcel VERGER,
- Madame Lydia MEIGNEN, membre du Conseil d'Administration du SDIS 44, suppléante de Madame Claire TRAMIER,
- Monsieur Philippe CAILLON, adjoint au Maire de BLAIN en charge de l'urbanisme, suppléant de Monsieur Jean-Michel BUF,

ARTICLE 3 :

Désigne au titre des personnes compétentes dans la matière qui fait l'objet de la consultation ou en matière de marchés publics, présentes sans droit de vote :

- Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, 2^{ème} Vice-Président du SDIS 44
- Madame Marylène BOUTEILLIER, Directrice Administrative et financière du SDIS 44
- Lieutenant-Colonel Jean-Michel DHUICQUE, chef du groupement bâtiments et infrastructures,
- Lieutenant-Colonel Lionel AREN, Chef de Projet,
- Lieutenant-Colonel Philippe VARLET, chef du groupement support Ecole,
- Monsieur Jean-Jacques LE BOURJOIS, groupement bâtiments et infrastructures,
- Madame Anne-Claire BAZIN, groupement bâtiments et infrastructures,
- Monsieur Vincent RAUTURIER, service marchés publics,
- Madame Françoise DILLET, service marchés publics,
- Monsieur Romuald RAISON, service marchés publics,
- Monsieur Philippe PETIT, cabinet SAMOP, assistant à maîtrise d'ouvrage,
- Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur Départemental,

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet et publié au recueil des actes administratifs du SDIS de Loire-Atlantique.

Fait à la Chapelle-sur-Erdre, le 23/05/2018



**LE PRESIDENT,
Philippe GROsvALET**

A handwritten signature in blue ink, reading "Philippe Grosvalet". The signature is written over a horizontal line.